

GRAND ÂGE, HABITAT ET LOGEMENT

Une web-série pour mieux comprendre l'habitat inclusif

L'habitat inclusif et l'aide à la vie partagée se développent dans le Gard. Mais ces concepts sont encore flous pour le grand public, c'est pourquoi le Conseil départemental du Gard a réalisé une web-série qui explique et présente des témoignages d'habitants, conquis par ce concept.

Publié le 11/06/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



La web-série « La vie partagée dans le Gard » est constituée de 5 épisodes de 2 à 4 minutes, diffusés depuis le vendredi 7 juin sur les réseaux sociaux du Conseil départemental, sur sa page Youtube ainsi que sur le site gard.fr. Grâce à la participation des habitants de la résidence Christophe Colomb, gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie du Grau-du-Roi et à ceux de l'association la Cézarenque en Cévennes, ce document vidéo présente deux lieux très différents et pourtant représentatifs de ce qu'est l'habitat inclusif.

Des Cévennes à la mer

En bord de mer, les caméras sont parties à la rencontre de personnes âgées qui vivent en résidence de logements social, avec une pièce et des animatrices en commun qui les accompagnent au quotidien et leur permettent de retrouver la joie de vivre. En Cévennes, l'habitat inclusif est diffus (c'est-à-dire réparti en logements individuels dans la cité) mais soutenu par l'ouverture de la Maison des hirondelles. C'est là que les travailleurs de l'ESAT (Etablissement et service d'accompagnement par le travail) se retrouvent, échangent, organisent les activités qu'ils ont choisies.

Objectif: 1 000 places créées d'ici 2027



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>